

Communiqué de presse

Paris | 10 mai 2011

Le Centre médical de l'Institut Pasteur, premier centre de santé certifié par l'AFNOR

Premier centre de santé français à recevoir la certification qualité « AFAQ Centre de santé » de l'AFNOR, le Centre Médical de l'Institut Pasteur (CMIP) s'est inscrit dans une démarche pilote d'évaluation et de contrôle qualité jusqu' alors réservée aux établissements hospitaliers.

La certification du Centre médical a été établie sur la base de 55 critères, portant notamment sur la qualité de l'accueil des patients, la gestion des ressources humaines et matérielles, l'organisation du dossier médical ou encore l'efficacité des systèmes d'information (voir *Critères d'évaluation* plus bas). Ces critères d'évaluation sont issus d'un référentiel émis conjointement par la Haute Autorité de Santé et le Regroupement National des Organismes Gestionnaires des Centres de Santé. Ils constituent la première grille d'évaluation pour un centre de santé.

La démarche de certification du CMIP a mobilisé l'ensemble des équipes du Centre pendant trois ans. Son aboutissement est à la fois une reconnaissance et une garantie de qualité et de confiance, non seulement pour les patients et usagers du Centre, mais également vis-à-vis de ses homologues et partenaires, des organismes d'assurance maladie et des autorités de santé.

Créé en 1999, le Centre médical de l'Institut Pasteur est une structure de soins ambulatoires conventionnée avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris relevant de secteur 1. Il met à disposition du public une offre de soins médicaux et paramédicaux de proximité, plus particulièrement orientée sur la médecine des voyages, les maladies infectieuses et tropicales et les maladies allergiques. Il est dirigé par le Dr Paul-Henri Consigny.

Chiffres clés (2009)

- 70 personnels, dont 34 médecins.
- 15 300 consultations de maladies infectieuses, tropicales et de médecine des voyages,
- 7 900 consultations d'allergologie
- 2 250 consultations antirabiques
- 86 500 actes vaccinaux.



Le centre médical de l'Institut Pasteur est situé au 209-211 rue de Vaugirard, dans le 15^e arrondissement de Paris.

Critères d'évaluation

Le référentiel sur lequel s'appuie cette évaluation s'articule autour de deux volets principaux.

Volet « Projet du centre et gestion du centre »

objectifs, positionnement, orientations stratégiques du centre,
ressources disponibles et leur bonne utilisation, y compris la gestion financière
management des projets et des équipes,
respect des principes d'hygiène, de désinfection et de stérilisation

Volet « Prise en charge du patient »

accueil des patients
réponse à la demande de soin
gestion des données médicales recueillies dans le cadre de la prise en charge
organisation et réalisation des soins
satisfaction des patients

Contacts

Service de presse de l'Institut Pasteur

Nadine Peyrolo - Marion Doucet – 01 45 68 89 28 – presse@pasteur.fr